

VERT L'AVENIR

Feuille d'information éditée par la CNE d'AG Insurance

Novembre – décembre 2017

- ▶ Accord sectoriel : où en est-on ?
- ▶ Halloween à Walibi : un beau succès
- ▶ Le saviez-vous ?

Accord sectoriel : où en est-on ?

L'accord sectoriel 2017-2018 a été longuement discuté mais n'est toujours pas signé.

Petit rappel : début 2017, le gouvernement accorde une augmentation du pouvoir d'achat de 1,1 %. Les négociations peuvent commencer avec Assuralia (ou au sein du secteur des Assurances).

D'entrée de jeu, la délégation patronale insiste sur trois points :

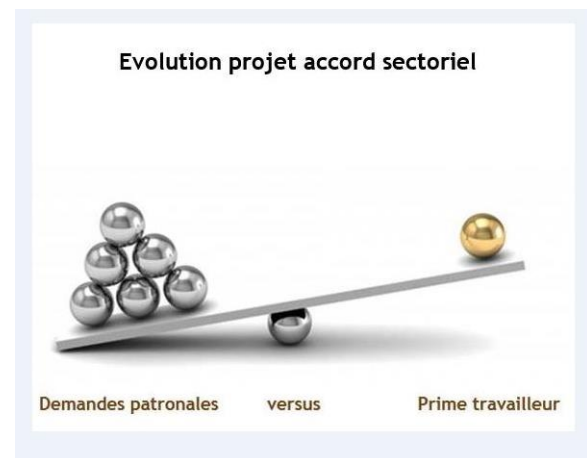
1. la situation économique est très difficile en raison de l'inflation et des taux d'intérêt bas
2. de lourdes charges pèsent sur le secteur à cause du passage à la digitalisation
3. le manque d'argent est chronique au sein des compagnies d'assurance (!)

En octobre 2017, une proposition est enfin avancée : deux primes uniques de 150 EUR net payables en décembre 2017 et décembre 2018.

Un deal qui paraît bien maigre pour la CNE car il n'est proposé qu'en échange des exigences de grande flexibilité :

travail du week-end et des heures en soirée.

La CNE organise une première action le 18 octobre dernier : une dizaine de délégués CNE (et un de la LBC) se postent devant le bâtiment d'Assuralia où se déroulent les discussions pour manifester leur désaccord avec les propositions bien peu généreuses du banc patronal. Celui-ci propose une prime unique alors que nous souhaitons une **prime récurrente**.



Nouvelle action le 9 novembre où une petite vingtaine de militants de la CNE et de la LBC rappellent leurs exigences en matière de grande flexibilité. Après deux heures dans le vent et la bruine, une nouvelle proposition est formulée : une prime de +/- 425 EUR net non récurrente, sous forme de CCT 90 pour échapper à l'impôt.

Cette prime est à mettre en balance avec toutes les demandes patronales qui toucheront :

- la flexibilité du personnel (horaires du week-end et du soir)
- la rentabilité (faire plus de profit avec toujours moins de charges salariales en comprimant les emplois)
- la mise en place progressive de la digitalisation (et les pertes en personnels).

Dans le package imbuvable d'Assuralia figure aussi la réduction de la quote-part employeur au FOPAS (organisme de formation destiné à tous les employés du secteur Assurances).

Pour ces raisons, la CNE a refusé de signer un accord qui ressemble fort à un chèque en blanc.

Une troisième action le 29 novembre, encore une fois encore à l'initiative de la CNE, ne donne aucun résultat.



Et maintenant ? La prochaine rencontre est prévue le 20 décembre. La délégation patronale fera-t-elle un petit pas en avant en guise de cadeau de Noël ? Rien n'est moins sûr. En tout cas, la CNE, pour sa part, ne signera pas n'importe quelle prime en échange d'une flexibilité qui risque de compromettre sérieusement l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. ■

Halloween à Walibi, un beau succès pour le comité Sport Culture et Loisirs

Soucieux de votre bien-être et de l'intérêt pour l'atteindre de passer par le sport et le divertissement, le comité paritaire Sport Culture et Loisirs (SCL) encourage la pratique de diverses

activités avec vos collègues (badminton, escalade, pétanque, tennis, squash, théâtre, voyages,...) à un coût très intéressant.

C'est également via ce comité que des événements sont organisés à l'initiative de représentants du personnel (Pari Daiza, St-Nicolas, Ecole du Cirque, Bouglione, Efteling,...).



Tout récemment, vos délégués CNE ont négocié un week-end spécial *Halloween* à Walibi. Celui-ci a eu lieu les 20 et 21 octobre derniers. Cette initiative a été couronnée d'un franc succès !

Dans un autre registre, et après d'âpres discussions, le comité Sport Culture et Loisirs a décidé de rester accessible au personnel (pré)pensionné d'AG Insurance. Nombre d'entre eux sont encore à l'initiative de certaines activités.

Enfin, la CNE demande une plus grande visibilité de l'offre sur AGnet et un accès plus simple aux activités proposées par le comité afin de trouver plus rapidement une animation, une excursion ou un sport susceptible de vous intéresser. ■

Le saviez-vous ?

Si vous avez opté pour une conversion de votre 13^e mois en jours de congés (en tout ou en partie), vous avez dû adhérer au plan cafétéria.

Dès lors, n'oubliez pas de demander le versement de votre prime de production, gratification ou rémunération variable (statut bancaire) à partir de la fin janvier.

Cela vous permettra de percevoir ces montants au mois d'avril.

À défaut, ils seront versés en décembre en même temps que votre 13^e mois, à savoir, avec le salaire du mois de décembre. N'hésitez pas à prendre contact avec les membres de notre équipe pour toute question.

VOTRE ÉQUIPE CNE VOUS SOUHAITE
UNE BELLE FIN D'ANNÉE.

QUE 2018 VOIT L'ACCOMPLISSEMENT
DE TOUS VOS PROJETS SUR LES PLANS
PERSONNEL ET PROFESSIONNEL.

Plus d'infos sur ces sujets ou sur d'autres qui vous
interpellent ?

N'hésitez pas, sans engagement de votre part et en
toute confidentialité, à prendre contact avec les
mandataires syndicaux de la CNE.

L'équipe CNE d'AG Insurance

- ▷ *Thierry Bulpa*
- ▷ *Monique Degeer*
- ▷ *Manuel Iglesias Gonzalez*
- ▷ *Benoît Hellin*
- ▷ *Alexandre Homez*
- ▷ *Maria Jurado Marmol*
- ▷ *Alfredo Rizzello*
- ▷ *Mustapha Soudi*
- ▷ *Christina Trapletti*
- ▷ *Amina Vos*

Diffusion large recommandée

